Rapport d'évaluation

Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)

du Cégep de Saint-Jérôme

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de Saint-Jérôme a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

De façon générale, la réussite des cours en première session a connu une hausse de 1998 à 2002. Le taux global de réussite des cours a augmenté de 1998 à 2001 avant de connaître un léger repli en 2002, demeurant néanmoins nettement supérieur au niveau de 1998. Le Collège souligne l'augmentation significative du taux maximal de réussite sur la période observée.

La réinscription au troisième trimestre

Pour l'ensemble de la population, le taux de réinscription au troisième trimestre a augmenté de façon significative de 1998 à 2001. Des dix programmes ciblés par le MEQ et le Collège, sept affichent une hausse ou une stabilité de la réinscription au troisième trimestre, alors qu'on observe une faible tendance à la baisse pour les trois autres. Le Collège note toutefois que les programmes préuniversitaires obtiennent des résultats inférieurs aux programmes techniques à ce chapitre.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Pour l'ensemble de la population, les taux de diplomation en durée prévue et deux ans après la durée prévue connaissent de faibles hausses. Les taux de diplomation au secteur technique sont comparables aux taux du réseau, mais ceux du secteur préuniversitaire leur sont nettement inférieurs.

Appréciation des résultats obtenus

Dans l'ensemble, le Collège considère que son plan de réussite a été appliqué avec succès. Selon lui, les actions de mobilisation et de sensibilisation réalisées par la Direction des études, l'adhésion des enseignants aux objectifs et moyens mis de l'avant ainsi que la cohérence et la récurrence des mesures mises en place ont résulté en une augmentation significative des taux de réussite et de persistance des élèves. Dans son prochain plan, le Collège entend s'attarder à diverses problématiques relatives à la réussite, à la persévérance et à la diplomation, notamment les contraintes au cheminement scolaire, l'abandon des cours et le décrochage, l'encadrement dans certains cours « écueils », et, plus particulièrement au secteur préuniversitaire, l'approche programme et le sentiment d'appartenance au programme. La Commission est globalement en accord avec cette

analyse. Elle constate que le Collège a bien noté les difficultés au secteur préuniversitaire et qu'il se propose d'y accorder toute l'attention nécessaire.

La mise en œuvre

Pour le Collège, la mise en œuvre du plan de la réussite s'est effectuée de façon rigoureuse, de sorte que la grande majorité des mesures prévues ont effectivement été mises en place. L'animation du milieu soutenue par la Direction des études a résulté en une mobilisation importante et significative des personnes intervenant auprès des élèves. Par ailleurs, l'application du plan a amené le Collège à réviser sa PIEA et adopter une politique institutionnelle d'évaluation des enseignants. La Commission note que le Collège a effectué un suivi annuel de la mise en œuvre de son plan, ce qui l'a amené à abandonner certaines des actions en cours de route et à en modifier d'autres afin d'adapter son plan aux résultats qu'il obtenait.

L'efficacité des mesures

Le Collège présente les bilans des responsables de chacun des centres d'aide, du tutorat par les pairs, des contrats de réussite et des mesures liées à l'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques. Ces bilans comprennent des indicateurs de fréquentation, les opinions de certains élèves et intervenants sur le déroulement des activités et les résultats obtenus, ainsi que des recommandations. Cependant, le Collège ne porte pas explicitement de jugement sur l'efficacité de mesures particulières, mais il conclut à l'efficacité de son plan de la réussite en reliant ses efforts à l'augmentation des indicateurs de réussite et de persévérance. Il attribue ce succès à une mobilisation importante et significative de la majorité des intervenants auprès des élèves, et à une prise de conscience accrue de la nécessité d'être exigeant, accueillant, aidant et disponible à l'élève.

Le Collège fait le sommaire de toutes les mesures qu'il a mises en place, mais son analyse de l'efficacité de ces mesures se limite à la présentation des bilans dressés par les personnes responsables de certaines d'entre elles. De ce fait, environ le quart des mesures ont effectivement été évaluées. Les bilans incluent des données qualitatives et quantitatives pertinentes qui auraient pu aider le Collège à porter un jugement sur l'efficacité des mesures correspondantes, mais il ne l'a pas fait. La Commission ***suggère*** au Collège de procéder à une analyse plus approfondie des données dont il dispose afin d'évaluer l'efficacité des mesures à plus large portée qu'il met en place. Par ailleurs, le Collège porte

un jugement d'efficacité sur l'ensemble de son plan. Si certaines des données qu'il a présentées permettent de supposer qu'il a raison de faire ce lien, il ne fournit aucune analyse qui viendrait appuyer objectivement cette affirmation.

Conclusion

De façon générale, depuis la mise en œuvre du plan, les indicateurs de réussite et de persévérance suivent une tendance à la hausse. Le taux de diplomation est légèrement à la hausse pour l'ensemble de la population, mais régresse au secteur préuniversitaire, où il est nettement inférieur au taux du réseau.

L'un des points forts de la mise en œuvre du plan est sans aucun doute l'animation soutenue du milieu, qui a conduit à une mobilisation importante et significative de la majorité des intervenants. Le Collège démontre aussi l'importance qu'il accorde à la qualité de la relation pédagogique entre l'enseignant et l'élève par la mise en place d'une mesure liée au perfectionnement des enseignants et d'une politique institutionnelle d'évaluation des enseignants. Le Collège fait un réel effort pour présenter des données qualitatives et quantitatives pertinentes en rapport avec les principales mesures. La Commission lui suggère toutefois d'en faire une analyse plus approfondie.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Sylvain Parent, agent de recherche